

Délibération N°2023-08

Election d'une vice-présidente ou d'un vice-président étudiant  
du Conseil Académique

**CONSEIL ACADEMIQUE**  
**Réunion du 12 octobre 2023**

*Vu l'article L712-4 du code de l'éducation ;  
Vu l'article 23 des statuts de l'Université de Caen Normandie ;*

**Article 1 : Election d'une vice-présidente ou d'un vice-président étudiant du Conseil Académique.**

Candidatures reçues : Mme Camille BADILA, M. Maxime LETOUPIN.

Résultat du vote :

- Mme Camille BADILA : 18 voix
- M. Maxime LETOUPIN : 35 voix
- 3 bulletins blancs

Est élu vice-président étudiant du conseil académique : Maxime LETOUPIN.

Fait à Caen, le 13 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

## Délibération N°2023-09

# Election de 5 représentants des étudiantes et des étudiants du Conseil académique au sein du Conseil du Service de Santé Etudiante (SSE)

## CONSEIL ACADEMIQUE Réunion du 12 octobre 2023

*Vu l'article D714-26-1 du code de l'éducation ;  
Vu l'article 4 des statuts du Service de Santé Etudiante ;*

### **Article 1 : Election de 5 représentants des étudiantes et des étudiants au sein du conseil de service de santé étudiante dans sa formation élargie.**

Candidatures reçues : Mme Camille BADILA, M. Maël BRIZE, Mme Ludivine BUTT, M. Baptiste DESVIGNES, Mme Maëla DUMAS, Mme Maïween FRANCO, Mme Eva POTTIER.

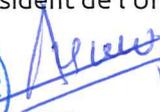
#### Résultat du vote :

- Mme Camille BADILA : 35 voix
- M. Maël BRIZE : 37 voix
- Mme Ludivine BUTT : 42 voix
- M. Baptiste DESVIGNES : 25 voix
- Mme Maëla DUMAS : 39 voix
- Mme Maïween FRANCO : 34 voix
- Mme Eva POTTIER : 38 voix
- 4 bulletins blancs

Sont élus au sein du conseil de service de santé étudiante dans sa formation élargie : Mme Ludivine BUTT, Mme Maëla DUMAS, Mme Eva POTTIER, M. Maël BRIZE, Mme Camille BADILA.

Fait à Caen, le 13 octobre 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **20 OCT. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **20 OCT. 2023**

## Délibération N°2023-10

### Avis sur la politique emploi 2024

#### CONSEIL ACADEMIQUE Réunion du 12 octobre 2023

*Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation ;  
Vu le code général de la Fonction Publique ;  
Vu l'avis du Conseil Social d'Administration d'Etablissement du 3 octobre 2023 ;*

#### **Article 1 : Avis sur la politique emploi 2024.**

Le conseil académique émet un avis favorable à la politique d'emploi 2024 proposée.

Résultat du vote : 55 pour, 1 abstention.

Fait à Caen, le 13 octobre 2023.

Le Président de l'Université,

  
Lamri ADOUI

## Délibération N°2023-11

# Avis sur l'ouverture à la mutation (au fil de l'eau) d'un poste de professeure ou professeur des universités

## CONSEIL ACADEMIQUE Réunion du 12 octobre 2023

*Vu le Code Général de la Fonction Publique ;  
Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;  
Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 modifiée d'orientation de l'enseignement supérieur ;  
Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 59-309 du 14 février 1959 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires et à certaines modalités de cessation de fonction ;  
Vu le décret n° 83-287 du 8 avril 1983 portant statut particulier du corps des assistants des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, et des disciplines littéraires et des sciences humaines ;  
Vu le décret n° 83-299 du 13 avril 1983 relatif au conseil supérieur des universités ;  
Vu le décret n° 83-399 du 18 mai 1983 relatif aux commissions de spécialité et d'établissement de certains établissements d'enseignement et de recherche relevant du ministre de l'éducation nationale ;  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences et notamment son article 51.*

### **Article 1 : Ouverture à la mutation d'un poste de professeure ou professeur des universités.**

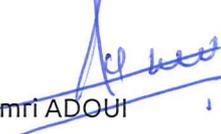
Le conseil académique émet un avis favorable à l'ouverture à la mutation d'un poste de professeure ou professeur des universités.

Annexe : profil de poste d'un ou d'une professeure des universités en langue, littérature et culture françaises du Moyen Âge – section 8, 9 et 21.

Résultat du vote : 32 pour, 2 contre, 14 abstentions.

Fait à Caen, le 13 octobre 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération n° 2023 –

## POSTE DE PROFESSEUR DES UNIVERSITES OUVERT A LA MUTATION

### CONSEIL ACADEMIQUE Réunion du 12 octobre 2023

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;  
Vu le Code de l'éducation ;  
Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 modifiée d'orientation de l'enseignement supérieur ;  
Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 59-309 du 14 février 1959 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires et à certaines modalités de cessation de fonction ;  
Vu le décret n° 83-287 du 8 avril 1983 portant statut particulier du corps des assistants des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, et des disciplines littéraires et des sciences humaines ;  
Vu le décret n° 83-299 du 13 avril 1983 relatif au conseil supérieur des universités ;  
Vu le décret n° 83-399 du 18 mai 1983 relatif aux commissions de spécialité et d'établissement de certains établissements d'enseignement et de recherche relevant du ministre de l'éducation nationale ;  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences et notamment son article 51.

Le conseil académique de l'université de Caen Normandie,

Délibère :

**Article 1** – Est ouvert à la mutation un poste de professeur ou professeure des universités en langue, littérature et culture françaises du Moyen Âge dont le profil est annexé à la présente délibération.

*Annexe : profil de poste d'un ou d'une professeure des universités en langue, littérature et culture françaises du Moyen Âge – section 8, 9 et 21*

**PUBLICATION D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**RENTREE 2023**

U.F.R, Ecole ou Institut : UFR HSS	
Laboratoire : CRAHAM	
Nature du concours ( <i>préciser article</i> ) :	51
Section / Discipline demandée :	8 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> -21e
Corps demandé :	Professeur des universités
Libellé général profil publication :	Langue, littérature et culture françaises du Moyen Âge
Date recrutement demandée au :	1 <sup>er</sup> décembre 2023
Contacts - renseignements enseignement	<a href="mailto:gabriel.debruyn@unicaen.fr">gabriel.debruyn@unicaen.fr</a>
- renseignements recherche	<a href="mailto:laurence.jean-marie@unicaen.fr">laurence.jean-marie@unicaen.fr</a>
- renseignements adm°	<a href="mailto:eric.osouf@unicaen.fr">eric.osouf@unicaen.fr</a>

Profil publication :

Langue, littérature et culture françaises du Moyen Âge

Profil publication en anglais :

French language, literature and culture from the Middle Ages

Rajouter les mots clefs :

Langue, littérature et culture, histoire et transmission des textes anciens

I. PROFIL ENSEIGNEMENT :

Filières de formation concernées :

- niveaux :  Licence  Master

- diplômes concernés : licences et masters portés par l'UFR HSS

- matières : langue, littérature et culture françaises du Moyen Âge, expression française, histoire et transmission des textes anciens

Objectifs en termes de contenu et encadrement pédagogiques :

Le ou la professeur(e) recruté(e) sera amené(e) à proposer des cours autour de la littérature du Moyen Âge, mais aussi de l'histoire des textes anciens et de leur transmission. Il ou elle sera amenée à diriger ou codiriger des masters et des thèses.

Responsabilités pédagogiques et administratives :

Responsabilités au sein de l'UFR et de l'équipe de recherche concernés.

## II. PROFIL RECHERCHE :

### *Thématique/Projet :*

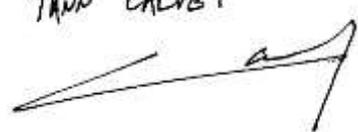
Le ou la professeur(e) développera des recherches permettant d'enrichir et d'élargir les thématiques du laboratoire concernant les travaux menés au sein du thème 3 « Ecrire et transmettre ». On appréciera que le ou la candidate s'intéresse au contexte et aux objectifs de la production des textes anciens (composés en Orient et en Occident), ainsi qu'à la réception, conservation et transmission des textes, des genres littéraires et des savoirs, depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance dans les littératures française et européennes. Dans l'esprit trans-périodique et transdisciplinaire du CRAHAM, une spécialisation dans l'étude de la transmission et de la réappropriation des figures et des modèles anciens (figures et modèles réels ou imaginaires, mythiques, religieux, politiques, etc.) sera la bienvenue.

### *Objectifs du recrutement :*

Il s'agit de renforcer les recherches menées par le CRAHAM sur la transmission des textes et des savoirs anciens au Moyen Âge et à la Renaissance, en le dotant d'une dynamique nouvelle, avec une forte portée nationale et internationale, dans le domaine de la littérature française et les littératures européennes du Moyen Âge. Le candidat ou la candidate devra s'engager activement dans la politique scientifique de l'unité : avoir une expérience en matière de montage et de gestion de projets de recherche de type ANR et ERC, de rencontres scientifiques, d'activités éditoriales, de valorisation de la recherche.

Conseil de Composante du : 21/09/2023

VISA DU DIRECTEUR D'UFR

YANN CALVET  


Conseil de laboratoire du :

VISA DU DIRECTEUR DE LABORATOIRE

  
Laurence Jean-Mari  
Directrice du Centre Michel de Boibard, CRAHAM